

enfants en meilleure santé. Il s'agit là d'un domaine dans lequel nous devons tous travailler plus fort.

Nous devons aussi agir pour que les hommes et les femmes puissent avoir accès à l'ensemble des services de planification familiale qui soient à la fois disponibles sur une base volontaire et sensibles aux facteurs culturels. Et sur ce point, je veux que l'on me comprenne bien : le Canada n'encourage pas l'avortement comme moyen de planification familiale. Reconnaisant que cette question reste particulièrement délicate, nous serions favorables à un Programme d'action, qui reconnaît que les États peuvent réglementer — ou ne pas réglementer, comme ils le jugent bon — les services liés à l'avortement. Il serait faux de comprendre notre appui au programme comme une tentative de créer un droit à l'avortement à l'échelle internationale.

La dure vérité est que des milliers de mères meurent chaque année à la suite d'avortements pratiqués n'importe comment, et que des milliers d'autres enfants périront en raison de l'absence de programmes élémentaires de sensibilisation et de planification. Nous devons agir immédiatement pour traiter ce grave problème de santé publique. Nous croyons que la planification familiale — accompagnée d'un ensemble complet de services en matière de reproduction et de soins médicaux primaires — est le moyen de réduire le recours à l'avortement, non seulement pour des raisons de santé, mais par respect pour la condition humaine.

Après tout, il n'est pas question ici d'avortement, il est question d'altruisme; il est question de solutions véritables et durables, pour ceux et celles dont les besoins sont criants.

### Le problème des migrations

On a beaucoup parlé — dans les médias, et ici dans les corridors — des droits de reproduction, mais l'on n'a guère entendu parler des migrations involontaires comme menace croissante pour la sécurité humaine au niveau mondial.

Le Canada considère le chapitre des migrations comme une réalisation de taille, en particulier pour l'équilibre qu'il établit :

- entre la compassion et le contrôle;
- entre les migrations et le droit de vivre dans sa patrie;
- entre les responsabilités du pays d'accueil et celles du nouvel arrivant.

Pourtant, le chapitre n'est pas complaisant. Il décrit clairement les trois grands défis qu'il nous faut encore relever : la prévention, la protection et l'intégration.